

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AFR 64/008/2007 – ÉFAI

5 septembre 2007

AU 234/07

Prisonniers d'opinion / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Détention au secret

ÉRYTHRÉE **Leul Gebreab (h), 35 ans, pasteur de l'Église apostolique
ainsi que dix pratiquants d'une autre Église arrêtés à Asmara**

Leul Gebreab, un pasteur protestant, et dix 10 fidèles d'une autre Église sont actuellement détenus au secret. Ils risquent de subir des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International considère ces personnes comme des prisonniers d'opinion, car elles n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté de religion.

Leul Gebreab, pasteur de l'Église évangélique apostolique, a été appréhendé le 12 août à Asmara, la capitale de l'Érythrée. On ne connaît pas son lieu de détention.

Par ailleurs, le 19 août, dix hommes et femmes appartenant à l'Église Mullu Wengel, une Église évangélique établie de longue date à Asmara, ont été arrêtés dans la capitale alors qu'ils pratiquaient leur culte en privé chez un particulier. Ces interpellations suivaient la fermeture de leur église par les autorités. On pense qu'ils sont détenus au secret sans inculpation ni jugement à la prison de haute sécurité de Karchele, avec des dizaines de pasteurs et d'autres membres d'Églises évangéliques interdites.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2002, les autorités érythréennes ont ordonné que toutes les Églises non reconnues ferment leurs lieux de culte jusqu'à ce qu'elles soient enregistrées. Seules les Églises chrétiennes orthodoxe, catholique et luthérienne ainsi que la religion musulmane ont été officiellement reconnues, depuis mai 2002. Les forces de sécurité ont arrêté des membres des Églises évangéliques et les ont soumis à la torture et à d'autres formes de coercition afin de les forcer à renier leur foi. Certaines sources indiquent que plus de 2 000 membres d'Églises évangélistes sont actuellement détenus au secret, sans inculpation ni possibilité de recours en justice. Un grand nombre se trouvent dans des camps militaires reculés.

Certains ont été arrêtés en 2007, comme le pasteur Michael Abraha, diabétique interpellé plusieurs fois, et 20 autres membres de l'Église Kale Hiwot appréhendés à Decemhare en mai et juin et détenus dans la prison militaire d'Adi Abito, près d'Asmara. La majorité, cependant, est privée de liberté depuis plus de deux ans. Les conditions d'emprisonnement sont éprouvantes et les soins médicaux inexistantes ou presque. Selon les informations recueillies, trois personnes sont mortes en détention depuis le début de l'année. La persécution religieuse, que les autorités se refusent toujours à reconnaître, touche également l'Église orthodoxe érythréenne, dont le patriarche a été destitué. Il est actuellement détenu au secret pour avoir dénoncé l'ingérence du gouvernement dans les affaires religieuses (voir l'AU 121/07, AFR 64/005/2007, 23 mai 2007, et suivante). L'Église catholique romaine d'Érythrée s'efforce quant à elle de faire annuler un ordre en vertu duquel elle devrait confier au ministère du Travail et du Bien-être humain la gestion de toutes ses organisations de bienfaisance – écoles, cliniques, orphelinats et centres de formation pour femmes. Elle a par ailleurs présenté de multiples requêtes pour que les prêtres soient exemptés du service militaire, qui est obligatoire et d'une durée illimitée en Érythrée.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à clarifier la situation du pasteur Leul Gebreab de l'Église apostolique, qui aurait été arrêté et placé en détention secrète, et déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de 10 membres de l'Église Mullu Wengel à Asmara, en août, et de 21 membres de l'Église Kale Hiwot à Decemhare en mai et juin ;

- demandez la libération immédiate et sans condition de ces prisonniers d'opinion, qui n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté de religion tel qu'il est garanti par la Constitution érythréenne ;
- exhortez les autorités à veiller à ce qu'aucun détenu ne soit torturé ou soumis à une quelconque autre forme de mauvais traitements, et à ce qu'il leur soit immédiatement permis de recevoir la visite de leurs proches, de consulter un avocat et de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin, en faisant part, en particulier, de votre inquiétude pour la santé du pasteur Michael Abraha, qui souffre de diabète ;
- renouvelez vos appels en faveur de la libération de quelque 2 000 pasteurs et membres d'Églises évangéliques privés de liberté pour des raisons d'opinion, sans inculpation ni procès, au mépris des dispositions relatives aux droits humains dans la Constitution et la législation érythréennes, en vertu desquelles tout détenu doit être présenté devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures suivant son arrestation.

APPELS À :

Président de la République :

His Excellency President Issayas Afewerki

Office of the President

P O Box 257, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 123 788 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim

Minister of Justice

Ministry of Justice

P O Box 241, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 126 422

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,

Commissioner of Police

Ministry of Internal Affairs

P O Box 1223, Asmara, Érythrée

Formule d'appel : Dear Commissioner, / Monsieur,

COPIES À :

Directeur du département des Affaires religieuses :

Mr Semere Beyene

Director, Department of Religious Affairs

Ministry of Local Government

P O Box 225, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 120 014

Formule d'appel : Dear Sir, / Monsieur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 17 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.